

cette mesure législative et elle deviendra plus importante encore à l'avenir pour certains groupes de producteurs. Je crois qu'on devrait leur permettre de s'en prévaloir, et ce avec la plus grande facilité. Je remercie la Chambre de m'avoir permis de parler un peu plus longtemps et je prie les députés d'appuyer l'adoption rapide de ce bill.

Des voix: Bravo!

M. Howard (Skeena): Le député me permettrait-il une question?

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre. La présidence a déjà reçu une demande identique de la part du député d'Assiniboia (M. Knight). Je pense qu'il serait préférable que la Chambre autorise le député à poser sa question si le représentant de Peterborough (M. Faulkner) l'accepte.

M. Knight: Je suis certain que le ministre de l'Agriculture (M. Olson) a été charmé du fait qu'au moins un député éprouve encore une certaine sympathie pour lui. Le député a laissé entendre que le ministre de l'Agriculture a un programme de développement des petites exploitations. Pourrait-il me dire comment il définit une petite exploitation afin que je puisse dire aux petits cultivateurs d'Assiniboia si cette mesure les intéresse ou non?

M. Faulkner: Le ministre se fera certainement un plaisir de donner cette définition.

M. Howard (Skeena): Ma question se rapporte à la précédente. Le député de Peterborough (M. Faulkner) nous a lu quelques extraits du communiqué de presse du ministre en date du 6 décembre dans lequel il déclarait en substance, sauf erreur, que le gouvernement avait un programme complet d'aide aux petites exploitations familiales. Le secrétaire parlementaire pourrait-il nous en fournir les détails qui nous ont été cachés jusqu'à maintenant? Pourrait-il fournir à la Chambre des précisions sur ce programme?

M. Faulkner: Si cette question se rapportait directement à mon exposé je serais heureux de le faire, mais étant donné que je suis tenu de me limiter au sujet à l'étude, cela m'est impossible. Par contre, je me ferai un plaisir de fournir des explications au député ainsi qu'à l'autre représentant qui a posé la même question.

M. Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Le secrétaire parlementaire ne peut gagner sur les deux tableaux. Il ne peut pas citer le discours du ministre à l'appui du bill et refuser ensuite de répondre à des questions relatives à ces mêmes citations. Il est visiblement incapable d'y répondre.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre. Les députés sont autorisés à poser des questions, mais, me semble-t-il, nous ne pouvons pas permettre qu'un débat s'engage à la suite des observations du député de Peterborough. D'autres députés veulent participer au débat. La présidence est disposée à donner la parole au député de Qu'Appelle-Moose Mountain (M. Southam) mais je ne pense pas que nous devrions consacrer trop de temps aux questions, à moins que la Chambre n'y consente.

M. Howard (Skeena): Nous nous inquiétons des réponses et non pas des questions.

M. R. R. Southam (Qu'Appelle-Moose Mountain): Monsieur l'Orateur, comme je viens d'une région rurale et agricole du Canada, je crois de mon devoir de participer

maintenant au débat sur le bill C-176. J'ai écouté avec beaucoup d'intérêt et beaucoup d'attention les remarques du député de Peterborough (M. Faulkner), et je me demande si une partie de la déception que j'ai remarquée chez lui, alors qu'il parlait des discours enchevêtrés des députés des divers partis à la Chambre, ne provient pas des résultats des élections récentes, qui manifestent, me semble-t-il, que nos cultivateurs, en particulier, sont mécontents des politiques agricoles du gouvernement actuel. Si on examine le résultat du vote exprimé à Peterborough au cours des dernières élections provinciales, on constate que le parti libéral n'a obtenu que 9 p. 100 des suffrages. Je comprends donc très facilement la déception du député.

Les origines du bill C-176 remontent à la vingt-septième législature et on le désignait alors sous le nom de bill C-197. Que nous en soyons encore à délibérer sur la mesure proposée deux ans plus tard prouve clairement, à mes yeux, que le bill est mal rédigé, prête trop à la controverse, manque de clarté et, aussi, englobe trop de choses. On en trouve une preuve également dans les centaines de lettres, de mémoires et de protestations de toutes les régions du Canada, adressés au comité permanent de l'agriculture avec de nombreuses suggestions d'amendement.

Je félicite le député de Crowfoot (M. Horner) de ses trois propositions d'amendement qui ont été groupées et que nous sommes en train d'examiner, soit les numéros 1, 5 et 22, qui sont d'une importance capitale à mes yeux. Ces trois propositions visent en partie à faire disparaître quelques-uns des aspects désagréables du bill, dont les fermiers et nous-mêmes nous rendons pleinement compte et, grâce aux témoins que nous avons entendus, aux recherches et à la diligence de la royale opposition de Sa Majesté, les membres de l'opposition ont pu examiner minutieusement le bill, car nous savons à quoi nous en tenir sur les mesures agricoles conçues au petit bonheur que le gouvernement a présentées.

Songons par exemple au programme de la Commission des produits laitiers, au régime des quotas, au fait qu'il nous faudra importer des millions de livres de beurre d'ici quelques mois pour répondre aux exigences du pays. Songons au programme «Lift», qui était en fait un programme de quotas ou de contrôle de la production, qui a entraîné pour les producteurs de blé de l'Ouest un manque à gagner d'un demi-million de dollars, perte qu'ils ne pourront jamais recouvrer. Songons au bill sur la stabilisation du grain, le C-244, qui fut, en matière de loi agricole, le pire fiasco du gouvernement actuel.

Les producteurs de bœuf et de bestiaux du pays ont toujours représenté le secteur le plus indépendant et le plus prospère de l'agriculture canadienne et se sont toujours gardés de l'ingérence de la bureaucratie ou du gouvernement. Il n'est donc pas étonnant que la Canadian Cattlemen's Association s'inquiète tellement du bill et des répercussions qu'il aura sur l'industrie, s'il est adopté sous sa forme actuelle, sans quelques amendements raisonnables.

En écoutant le débat sur cette mesure législative jusqu'à présent, je me suis aperçu que des députés du gouvernement se sont laissés impressionner par quelques succès de certains offices provinciaux de commercialisation, mais en même temps, ils ont fermé les yeux sur les nombreux échecs de certains offices. Ils semblent penser qu'un office de commercialisation national fonctionnerait mieux. Ce dont nous avons besoin, ce sont de meilleures politiques gouvernementales pour la commercialisation